

Les associations :

- Collectif Fraternité Migrants Bassin Minier 62
- Debout Ensemble
- Symbioz actions
- Aleds
- SansToitNiLoi
- L'île de la solidarité
- Arras Solidarité Réfugiés
- El Fouad
- RESF Arras/Lens
- CCFD Terre Solidaire délégation 62
- La CIMADE Lens-Liévin et Nord-Picardie
- Artisans du Monde de la Gohelle
- Culture et Liberté 62

à Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Préfecture
rue Ferdinand Buisson
62000 ARRAS

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Préfet,

Nous souhaitons vous alerter sur la situation inhumaine que vivent les migrants à Angres.

- 1- Depuis plus de 10 ans, des migrants sont présents à Angres aux abords de l'aire de l'autoroute A 26 conduisant à Calais. Ils souhaitent se rendre en Grande Bretagne.

Jusqu'au début de cette année 2018 ces migrants étaient d'origine Vietnamiennne. Au fur et à mesure des années, le collectif Fraternité Migrants Bassin Minier 62, en partenariat avec la municipalité d'Angres a œuvré à l'amélioration de leurs conditions de vie, notamment dans le cadre d'une maison désaffectée ; ce qui leur permettait d'avoir accès à un abri et à l'eau au-delà des douches hebdomadaires et de l'accès aux soins.

Au printemps dernier, vous avez demandé à la Municipalité d'Angres de prendre un arrêté d'expulsion et de démolir la maison. Nous avons alors alerté sur le devenir des migrants qui, dans un premier temps, ont été envoyés en CAO et qui sont revenus sur le secteur. Leur installation dans les bois dans une grande précarité a nécessité un important investissement associatif. La gendarmerie et la Police ont engagé une véritable chasse à l'homme avec démolition des abris de fortunes successifs.

Fin juin vous avez pris un arrêté de fermeture du parking réservé aux poids lourds.

Les migrants vietnamiens sont partis fin juillet suite à ce harcèlement... Ils peuvent revenir d'un moment à l'autre...

- 2- Fin août sont arrivés de nouveaux migrants, majoritairement d'origine Soudanaise, mais aussi des pays limitrophes du Soudan, des hommes entre 20 et 30 ans environ mais aussi environ 20 % de mineurs. Tous souhaitent rejoindre la Grande Bretagne même si certains ont engagé des procédures de demande d'asile et sont sous le coup de l'application du règlement Dublin.

Au début ils étaient une dizaine, il y a trois semaines une trentaine et le nombre ne cesse d'augmenter.

Ils sont installés aux abords de l'aire d'autoroute sur des terrains appartenant à la SANEF. Depuis peu ils ont installé des bâches pour se protéger de la pluie.

Les gendarmes, mais aussi la police, viennent tous les jours pour compter les migrants et leur intimer l'ordre de partir.

Ces migrants sont totalement démunis. Ils vivent dehors, sans accès à l'eau, sans nourriture, sans sanitaires...

Des associations se sont mobilisées pour apporter de la nourriture et de l'eau tous les jours, pour soigner ceux qui en ont besoin.

- 3- Depuis quelques jours, vous avez demandé à Madame le Maire d'Angres de prendre un arrêté demandant le démantèlement du camp alors que celui-ci se trouve en territoire de l'Etat (autoroute). Nous savons qu'une expulsion, même si elle s'accompagne de placement en CAO, conduira au retour des migrants qui seront alors dans une précarité plus grande.

Nous ne connaissons pas les mesures d'hébergements que vous serez en mesure de proposer afin de ne pas exposer les occupants à une situation d'extrême dénuement ou relevant de traitements inhumains et dégradants, ni si les personnes mineures pourront être prises en charge par l'aide sociale à l'enfance. On a vu le résultat, lors des précédentes opérations qui ont été menées et qui ont conduit à la situation actuelle ; vous comprendrez donc notre extrême perplexité.

Nous vous demandons de surseoir à ce démantèlement.

Nous ne souhaitons pas le maintien d'un camp inhumain mais nous demandons à ce que l'Etat assure ce qui relève de sa responsabilité : l'aménagement d'un accueil inconditionnel par l'installation, à proximité de l'aire d'Autoroute d'abris durables, de sanitaires, de douches et d'un accès à l'eau potable...

- 4- Depuis quelques jours, les bénévoles associatifs qui pallient les manquements des autorités nationales, font l'objet de pressions des forces de l'ordre, de menaces de procès-verbal lors du transport de la nourriture qui nécessite d'emprunter la voie privée d'accès à l'aire d'autoroute et de stationner à proximité de celle-ci.

Nous demandons que cessent ces intimidations et que les bénévoles associatifs puissent agir sans risques de verbalisation.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées

Les associations :

- Collectif Fraternité Migrants Bassin Minier 62
- Debout Ensemble
- Symbioz actions
- Aleds
- SansToitNiLoi
- L'île de la solidarité
- Arras Solidarité Réfugiés
- El Fouad
- RESF Arras/Lens
- CCFD Terre Solidaire délégation 62
- La CIMADE Lens-Liévin et Nord-Picardie
- Artisans du Monde de la Gohelle
- Culture et Liberté 62

Contact : Collectif Fraternité Migrants Bassin Minier 62
fraternite.migrants@free.fr